

## Évolutions et dissolution d'une association

- [Modification des statuts](#)
- [Changement dans l'administration](#)
- [Évolution des ressources](#)
- [Dissolution](#)

### Questions – Réponses

- [Quelle est la procédure pour exclure un membre d'une association ?](#)
- [Quels sont les délais de conservation des documents d'une association ?](#)
- [Comment obtenir le récépissé de déclaration de modification d'une association ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

### Et aussi...

- [Création d'une association](#)

### Où s'informer ?

- Pour s'informer :  
[Point ressource à la vie associative](#)

### Services en ligne

- [Modification d'une association \(e-modification\)](#)  
Téléservice
- [Modification d'une association \(titre, objet, siège social, adresse de gestion, dissolution\)](#)  
Formulaire
- [Consulter les annonces des associations et fondations](#)  
Outil de recherche



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)